



FACHES THUMESNIL

BUDGET PRIMITIF 2018

Conseil Municipal du 15 février 2018

I. FONCTIONNEMENT, UN BUDGET EN HAUSSE

Le B.P. 2018 est marqué par la fin de la baisse des dotations. Cela redonne une dynamique en recettes, et facilite la réalisation de nouvelles dépenses ponctuelles.

A. DES RECETTES EN HAUSSE

(+1,34 % soit +0,23 M€)

- **Le produit fiscal global devrait augmenter de +0,24 M€** par le dynamisme physique des bases (nouveaux logements) mais aussi la revalorisation forfaitaire, et les compensations.
- **Les dotations de l'Etat et des autres partenaires se stabilisent**, à l'exception des recettes des Nouvelles Activités Périscolaires, qui disparaissent (-0,16 M€), alors que la création de la nouvelle crèche « pas à pas et la la la » est valorisée par des financements C.A.F. supplémentaires (+0,06 M€).
- **La prévision pour toutes les autres recettes est également en stabilité** : péréquation, fiscalité indirecte, produits des services et du domaine, et reversements de fiscalité locale des entreprises du territoire. Légère hausse des recettes exceptionnelles.

B. UNE ÉVOLUTION PLUS MODÉRÉE DES DÉPENSES

(+1,12 % soit +0,18 M€)

- **Plusieurs hausses ont des motifs circonstanciels :**
 - La pénalité S.R.U. (+100 k€) fera l'objet de réfections qui l'annuleront lors des prochains budgets.
 - Les locations de modulaires à l'école Kléber seront terminées à l'issue du chantier, prévu à la rentrée 2019 (+ 60 k€ / locations prévues en 2017), alors que les actions de veille sanitaire dans les écoles (analyses de la qualité de l'air et dossier techniques amiante, + 50 k€), sont réalisées cette année uniquement.
 - Le financement de nouveaux équipements au C.C.A.S. nécessite une valorisation de la subvention de la ville (+ 27 k€).

➤ **À l'inverse, des efforts de gestion sont perpétués dans la continuité des exercices précédents :**

- Tous les postes de fluides (électricité, gaz, eau, carburants, télécommunications) diminuent (-69 k€), tout comme les intérêts de la dette (-20 k€).
- Les subventions (associations et centres sociaux), sont stables.

➤ **La conséquence de la meilleure hausse des recettes que des dépenses est un autofinancement budgétaire prévisionnel un peu plus élevé : de 0,74 à 0,78 M€.**

II. INVESTISSEMENT, DANS LA CONTINUITÉ D'UN EXERCICE 2017

« RECORD »

Le B.P. 2018 est marqué par le démarrage simultané de plusieurs projets d'envergure qui se poursuivront au-delà de 2018, avec également d'importants reports de 2017, en recettes comme en dépenses.

A. UN FINANCEMENT > À 5 M€

- **Les ressources propres d'investissement s'établissent à près de 3,8 M€** décomposées comme suit :
 - L'autofinancement résultant du fonctionnement 2017 : **1,68 M€**
 - L'excédent budgétaire d'équilibre pour 2018 : **0,78 M€**
 - Les amortissements : **0,46 M€**
 - Le F.C.T.V.A. : **0,35 M€**
 - Les cessions d'actifs envisagées : **0,50 M€**

- **Les subventions de partenaires s'établissent à 0,9 M€** décomposées comme suit :
 - La M.E.L. - médiathèque (à 20 % des 1 M€ financés) : **0,20 M€**
 - La D.R.A.C. - médiathèque (à 30 % du financement) : **0,37 M€**
 - La C.A.F. - nouvelle crèche (à 100 %) : **0,31 M€**

➤ **D'autres recettes engagées restant à encaisser sont reportées de la gestion 2017 et s'établissent à 1,9 M€**
décomposées comme suit :

- Cession de la ferme Cockempot : **0,72 M€**
- Cession du site Victor Hugo : **0,91 M€**

+ Les subventions suivantes :

- Soldes de participations 2010 cité opsomer et ochin : **0,17 M€**
- Solde D.S.I.L. 2015 mise en accessibilité des E.R.P. : **0,05 M€**
- Solde D.S.I.L. 2016 rénovation boulodrome : **0,03 M€**
- Solde réserve parlementaire 2016 mobilier jeunesse : **0,01 M€**
- C.D. du Nord pour une caméra devant le collège : **0,01 M€**

⇒ **Le total de ces financements avant emprunt atteint 6,6 M€**
desquels il faut déduire le remboursement de l'annuité en capital
de la dette, en hausse par rapport à 2017 (+0,13 M€), **et qui**
atteint 1,54 M€.

⇒ **Le financement net des dépenses d'équipement 2018 est**
proche de 5 M€.

B. DES REPORTS NOMBREUX **ET DES PROJETS NOUVEAUX** **À LA HAUTEUR DES MOYENS** **DISPONIBLES**

- **Le reports concernent : (1) le résultat d'investissement 2017 soit une dépense de 0,74 M€, (2) des dépenses engagées en 2017 et restant à réaliser pour 1,78 M€** comme suit :
- La provision pour l'acquisition du bâtiment la Poste : **0,40 M€**
 - La fin des paiements du chantier Daudet-Bettignies : **0,37 M€**
 - La suite des installations de vidéo-protection : **0,10 M€**
 - La construction du préau à La Bruyère : **0,09 M€**
 - Les aménagements de la salle J. Brel : **0,08 M€**
 - Le désamiantage-déconstruction de la salle Merchier : **0,08 M€**
 - Autres travaux, achats d'équipements, ect : **0,66 M€**

➤ **Les deux projets d'envergure réalisés sur plusieurs exercices atteignent 1,32 M€** décomposés comme suit :

- Le réaménagement de la médiathèque (sur 3 ans) : **0,56 M€**
- La réhabilitation de l'école Kléber (sur 3 ans) : **0,76 M€**

➤ **Cinq nouveaux projets importants voient également le jour, réalisés sur le seul exercice 2018 pour 1,13 M€ :**

- La création de la crèche « Pas à pas et la la la » : **0,70 M€**
- Les aménagements du Centre Technique Municipal : **0,27 M€**
- Le clôturage du groupe La Bruyère-A.France-Dumas : **0,12 M€**
- L'armement de la Police Municipale : **0,02 M€**
- L'aide au logement social : **0,02 M€**

(Partenor : 14 cité des écoles et 17 rue des Coquelicots)

➤ **De nouvelles acquisitions sont envisagées, pour 0,35 M€ :**

- La dernière année de provision pour la Poste : **0,10 M€**
- Le 11 cité Opsomer : **0,19 M€**
- Le 55 rue Jean Jaurès : **0,06 M€**

➤ **Les travaux de réparation et investissements récurrents sont maintenus, pour 0,6 M€** décomposés comme suit :

- Le renouvellement des matériels, véhicules, mobiliers : **0,23 M€**
- La modernisation de l'éclairage public : **0,09 M€**
- Les moyens informatiques (matériels, logiciels, ect) : **0,09 M€**
- Les équipements de voirie et espaces verts : **0,08 M€**
- Les aménagements des E.R.P. (sécurité, confort, ect) : **0,07 M€**
- Le renouvellement des chaudières : **0,02 M€**
- Les travaux en régie municipale : **0,02 M€**
- ...

➤ **Les opérations comptables sont prévues pour 0,15 M€**

- L'amortissement des subventions d'équipement reçues : **0,08 M€**
- La neutralisation de l'amortissement des subventions d'équipement versées : **0,03 M€**
- ...

➤ Quelques illustrations de ces projets (1/2)

- Réaménagement de la médiathèque, suite de la maîtrise d'œuvre et démarrage des travaux en fin d'année : 0,62 M€



- Fusion des crèches Loupiots et Galibots à la Maison de la Petite Enfance : aménagements de la nouvelle crèche « Pas à pas et la la la » : 0,75 M€

➤ Quelques illustrations de ces projets (2/2)



➤ Aménagements intérieurs et clôture du centre technique municipal : 0,28 M€



➤ Réhabilitation de l'école Kléber avec travaux démarrant en juillet : 0,76 M€

C. L'EMPRUNT D'ÉQUILIBRE **BUDGÉTAIRE PERMET LE** **DÉSENDETTEMENT**

- **Encours au 01/01/2018 :** 12,16 M€
- **Encours au 31/12/2018** sans nouvel emprunt : 10,61 M€
- Soit un **désendettement sur l'exercice** de : - 1,55 M€
- **Besoin d'emprunt à l'issue des résultats du C.A. et des arbitrages découlant du R.O.B. :** 1,16 M€

=> Le désendettement de la collectivité atteindra -0,39 M€ en 2018 ce qui permet de préparer le ré-endettement de 2019 destiné à l'achèvement des deux projets les plus importants débutés en 2018 (réaménagement de la médiathèque M.Yourcenar, et réhabilitation de l'école Kléber).